



Fédération des Associations de Parents
de l'Enseignement Officiel



Les analyses de la FAPEO
(mars 2009)

Rédactrice : Gisela Da Silva Almeida
Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel
Avenue du Onze novembre, 57
1040 Bruxelles
02/527.25.75 - 02/525.25.70
www.fapeo.be - secretariat@fapeo.be

TABLE DES MATIERES

ABSTRACT.....	3
MOTS-CLES	3
INTRODUCTION.....	4
BREVE INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE	5
VERS UNE DEFINITION DE LA FAMILLE	6
HISTOIRE(S) DE FAMILLE	8
La rupture.....	8
L'union libre.....	9
Le couple.....	9
La famille aujourd'hui	10
Institutionnelle ?	13
Dynamiques	13
Le rôle de l'Etat.....	15
Fonctions de la famille contemporaine	16
ASPECTS STRUCTURAUX	17
Composition.....	17
Structuration des positions à l'intérieur de la famille.....	22
LES MILLE ET UNE FAMILLES.....	30
CONCLUSIONS	31
BIBLIOGRAPHIE	36
Annexes.....	39

ABSTRACT

Après la deuxième guerre mondiale, notre société a connu de nombreux bouleversements sur le plan social, économique et culturel. La place de l'enfant et de la famille dans la société en a été profondément touchée. Sur le plan culturel, c'est surtout les conceptions de l'éducation, des liens familiaux, du rôle de l'homme, de la femme et de l'Etat; et les libertés individuelles qui ont été remises en question et profondément réélaborées. La famille n'est plus définie par un modèle unique. Des nouvelles structures se sont développées progressivement qui réinterrogent, au 21^{ème} siècle, les idéaux familiaux.

MOTS-CLES

Structure, famille, rôles, parenté, fonctions familiales, parentalité, bouleversements, parenté, filiation, société, reproduction sociale, *champ familial*,...

INTRODUCTION

Bâtir un couple, une famille, c'est une formidable aventure pleine d'humanité avec tout ce que celle-ci comporte de chair et d'esprit, de tensions et de dépassements, et surtout d'apprentissages fondamentaux : amour, discernement, identité, altérité, art de vivre. Les rapports de sexe, de générations, sont des infrastructures humaines plus profondes que celles de l'organisation matérielle et politique de la société¹.

L'enquête « Avoir un enfant en 2009 » réalisée par Euromut² révèle que 66% des répondants francophones ont estimé que le sens de la famille était la valeur la plus importante ; celle qu'ils aimeraient léguer en premier lieu à leurs enfants. Au regard de ce sondage, on peut légitimement se demander si la famille est vraiment en crise ainsi que semble le crier notre société.

Aussi, au départ de cette analyse le titre en était « Les nouvelles structures familiales » puis... « La structure familiale » pour devenir celui que vous lisez aujourd'hui : « Les structures familiales ».

Pourquoi donc toutes ces tergiversations ?

Au fil des lectures et des réflexions, nous ne pouvions concevoir de parler des nouvelles structures familiales sans mener une réflexion en profondeur sur ce que ce concept suppose à savoir, l'idée de « structure familiale ». Néanmoins, bien que l'idée de « structure familiale » soit une base théorique adéquate pour penser le thème de la famille dans sa dimension plus « mécanique », « rigide », elle ne l'était plus dès lors qu'il s'agissait de penser la famille dans ses aspects contemporains et mouvants ; aspects qui nous intéressaient tout particulièrement au départ de la réflexion sur cette thématique.

Ces tergiversations intellectuelles, loin d'être inutiles, s'avèrent précieuses par tout ce qu'elles sont capables de nous révéler à propos de nos questionnements sur la famille ; questionnements caractéristiques de la société contemporaine.

A l'instar de Saül Karsz³, nous pensons qu'il faut questionner certaines évidences pour pouvoir dégager des voies de réflexion à savoir, qu'exprime-t-on lorsqu'on dit « la famille » ou « les familles » ?

Dès lors que nous, *que vous*, nous rendons compte que la famille peut se « conjuguer » au pluriel nous ne pouvons éviter de rendre compte de certains doutes, certaines interrogations que peuvent rencontrer les parents ; « éléments » d'une structure familiale quelle qu'elle soit :

¹ J. Grand'Maison , *Présentation. Les différents types de famille et leurs enjeux*. Présentation de l'ouvrage publié sous la direction de Bernard Lacroix, *Vive la famille!*, Les Éditions Fidès, 1993. Edition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay in http://classiques.uqac.ca/contemporains/grandmaison_jacques/differents_types_famille/differents_types_famille.doc

² La mutualité a réalisé un sondage en ligne entre septembre et octobre 2008 auprès de 12.859 répondants.

³ Philosophe et sociologue français

- La famille n'est plus ce qu'elle était. La famille, aujourd'hui, n'est plus capable de fournir des repères solides aux jeunes qui vont répercuter leur malaise dans les écoles et dans la rue...
- Je suis une maman et j'élève seule mon enfant. Puis-je assurer le bonheur de mon enfant sans lui « donner » un père ?
- Nous sommes un couple homosexuel. Nous aimerions adopter un enfant. Mais nous avons peur du regard des autres, des autres couples « normaux » qui pensent que nous rendrons un enfant déséquilibré.
- Il n'y a rien à dire, la famille a toujours, et partout, été (et cela devrait continuer ainsi) : un père, une mère, et leurs enfants.
- De plus en plus d'enfants sont élevés par des adultes qui ne sont pas leurs parents naturels. Se pose la question de l'autorité parentale qui devrait être partagée plus soupagement. Il faudrait renforcer le dispositif de responsabilité et d'autorité des parents, même séparés.
- ...

BREVE INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE

L'analyse des structures familiales, dans leur aspect diachronique⁴ et synchronique, exige que l'on se définisse « à priori » une démarche analytique. Nous avons opté pour quelques considérations épistémologiques du grand sociologue français et fondateur de la sociologie moderne : Emile Durkheim.

Pour Durkheim, la famille moderne contient en elle tout le développement historique de la famille. Les différents types de familles qui se sont successivement formées apparaîtraient comme les parties de la famille contemporaine. Ainsi, la démarche analytique de Durkheim veut que **chaque fois qu'on décrit une espèce familiale, on cherche ce qu'elle peut avoir de commun avec la famille d'aujourd'hui et ce qu'elle en explique**. Cela permettrait de :

- **déterminer les caractères essentiels de la famille.**
- **reconstituer la structure interne de la famille** que seule présente un intérêt scientifique à l'opposé de quelques cas particuliers que l'on peut dénombrer.

Pour la démarche sociologique, selon Durkheim, les impressions personnelles et les cas particuliers ne sont pas des matériaux scientifiques.

Pour le sociologue, **les coutumes, le droit et les mœurs** d'une société –en tant que **pratiques régulières et constantes, résidu d'expériences collectives, faites par toute une suite de générations**⁵– nous révèlent la structure d'un type familial. **La coutume** –étant

⁴ Qui est relatif à l'évolution d'un fait dans le temps.

⁵ E. Durkheim, *Introduction à la sociologie de la famille*, version électronique et extrait des Annales de la Faculté de lettres de Bordeaux, 10, 1888, pp 257 à 281 in http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/textes_3/textes_3_1/durkheim_socio_famille.pdf

ce qu'il y a de commun et de constant dans toutes les conduites individuelles- (...) *est cette structure elle-même*⁶.

La coutume a la vertu d'être impérative : elle est une **manière d'agir obligatoire pour tous les membres d'une société** ; elle *ne représente pas simplement ce qui se fait le plus souvent mais ce qui doit se faire (...)* L'existence d'une sanction, tel est le critérium qui empêche de confondre la coutume avec de simples habitudes⁷.

Cependant, Durkheim n'écarte pas tout à fait l'utilisation des faits particuliers dans une démarche analytique. Pour lui, ces derniers peuvent contribuer à établir qu'une coutume n'existe pas ou est en train de changer...

Avec le temps, les coutumes se scindent en deux parties :

1. Deviennent des **mœurs** et acquièrent un caractère encore plus diffus que la coutume. Les mœurs n'ont d'autre **sanction** que celle **de l'opinion publique**.
2. En se fixant, deviennent le **droit positif** dont l'autorité publique assure le respect par des **sanctions précises et matérielles**⁸.

C'est en tenant compte du développement théorique qui précède que nous essayerons, autant faire se peut, d'articuler notre analyse sur des considérations qui relèvent de la coutume, du droit et des mœurs.

Durkheim argumente ses inductions en puisant dans trois sources : l'ethnographie et l'histoire (pour le droit et les mœurs) et la démographie de la famille.

VERS UNE DEFINITION DE LA FAMILLE

Dans cette partie, nous allons dégager les éléments constitutifs d'une définition de la famille à partir d'une démarche que l'on peut qualifier de socio-historique.

Néanmoins, l'objectif n'étant pas de définir *a priori* la famille –plutôt de fournir des pistes allant vers une définition...- nous attendrons la conclusion de cette analyse pour prétendre approcher une définition plus ou moins élaborée de la famille/structure familiale.

Avant de commencer, des précisions de l'ordre du vocabulaire s'imposent.

La distinction entre **ménage** et **famille**.

Un ménage n'est pas toujours une famille. Selon l'INSEE⁹, le **ménage** est constitué de **l'ensemble de personnes vivant dans le même foyer** même si celles-ci n'ont, entre elles, aucun lien de parenté. Un ménage peut être constitué par une personne seule (« personne isolée »). Seuls 70% des ménages sont des familles. Les 30% restants sont composés soit d'un homme seul, soit d'une femme seule.

⁶ Idem

⁷ Idem

⁸ Idem

⁹ Institut national de la statistique et des études économiques.

➤ *Pour former une famille (au sens étroit), il faut donc non seulement vivre ensemble mais aussi avoir des liens de parenté : on parle alors de « famille nucléaire » ou « groupe domestique »¹⁰.*

La famille :

- est l'**unité élémentaire fondamentale** de la vie en société ;
- permet une large part de la **reproduction sociale** ¹¹ ;
- est le premier groupe dans lequel les individus se socialisent et apprennent à **vivre en société** ;
- est l'unité de base au sein de laquelle se réalise une grande part des **opérations quotidiennes** ;
- dans les **siècles précédents** : unité qui permettait l'essentiel des **activités de production** agricole, artisanale ou commerciale.

Lorsque, **familièrement**, nous utilisons le terme « famille », nous avons à l'esprit un groupe social présentant au moins trois caractéristiques ¹² :

1. *Il a son origine dans le mariage*
2. *Il comprend mari, femme et enfants nés de leur union, bien que l'on puisse concevoir la présence d'autres parents agglutinés à ce noyau*
3. *Les membres de la famille sont unis par des liens légaux, par des droits et obligations de nature économique, religieuse ou autre ; par un réseau précis de droits et interdits sexuels, et un ensemble variable et diversifié de sentiments psychologiques tels que l'amour, l'affection, le respect, la crainte, etc.*

La description faite ci-dessus fait appel au **modèle traditionnel occidental** de la famille. Cependant, une tentative intellectuellement honnête de définition de la famille requiert que nous fassions appel à une **vision plus contemporaine** qui s'appuierait sur les éléments suivants :

- Articulation des **liens d'union**, de **parenté** et de **germanité** ¹³
- Aujourd'hui, une famille ne prend pas nécessairement son origine dans le mariage. La famille peut réunir des **gens de même sexe**, des **recompositions de famille** ou être constituée en **union libre**.
- La famille en tant que groupement et **institution sociale**

➤ *La famille est un groupe de personnes qui sont réunies par des liens de parenté (...)avec une obligation de solidarité matérielle et morale*

¹⁰ http://fr.wikipedia.org/wiki/sociologie_de_la_famille

¹¹ La reproduction sociale est le processus qui maintient ou perpétue les caractéristiques d'une structure sociale donnée pendant une période de temps donnée (Pour plus de précisions sur ce concept veuillez vous référer aux ouvrages de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron).

¹² http://fr.wikipedia.org/wiki/sociologie_de_la_famille

¹³ Ces termes seront explicités plus loin dans l'analyse.

*destinée à les protéger et à favoriser leur développement social, physique et affectif.
La famille est à la fois une institution sociale, juridique et économique.¹⁴*

Dans le cadre de ses recherches en sciences humaines, Emmanuel Todd ¹⁵ a identifié différentes formes de familles principalement déterminées par trois paramètres :

1. **le caractère exo- ou endogamique du mariage** : le choix du conjoint peut se faire à l'**extérieur** ou à l'**intérieur** du groupe familial mais il y a des normes plus ou moins fortes présidant à ce choix ;
2. **le caractère symétrique ou non de la famille**, qui peut s'observer au travers des coutumes successorales qui peuvent être **égalitaires** ou **non-égalitaires** ;
3. **le caractère intégré ou non de la famille**, qui s'exprime en particulier par la **cohabitation ou non de plusieurs générations** : les rapports peuvent être de nature autoritaire ou libérale.

HISTOIRE(S) DE FAMILLE

Le modèle de famille composé de un ou deux enfants est né de la conjonction de plusieurs facteurs dont l'**accessibilité à la contraception**, à l'**interruption volontaire de la grossesse** et la **baisse de la natalité**.

La famille d'aujourd'hui n'est plus le fruit du hasard. Elle s'inscrit dans une toile des désirs et des actes délibérés. L'intervention de la rationalité, du calcul ou du contrôle dans la formation et la constitution de la famille moderne ne fait pourtant pas de celle-ci une construction supra-logique et simplissime ! La famille moderne est une **construction complexe** caractérisée par des **modèles de conjugalité, de parentalité et de filiation divers**.

La **participation massive des femmes au marché du travail** a permis l'expression de **nouveaux modes de parentalité** et favorisé un **élargissement du champ de la paternité**.

La rupture

Je suis pour l'indissolubilité du mariage. C'est le seul moyen de ne pas faire l'imbécile deux fois.

Jean Anouilh

Dans un contexte social et démographique marqué de plus en plus par la **longévité**, les ruptures d'union¹⁶ deviennent plus fréquentes. *Est-il donc si difficile de vivre si /plus longtemps ensemble ?*

¹⁴ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Famille>

¹⁵ Emmanuel Todd est un politologue, démographe, historien, sociologue et essayiste français.

¹⁶ Les ruptures d'union contribuent notamment à une augmentation du nombre de familles monoparentales.

Quelles sont les raisons de cette « situation conjugale » qui devint de plus en plus marquée par le divorce ou la séparation ?

Les couples « d'avant » s'entendaient-ils donc tous mieux que ceux « d'aujourd'hui » ?

Il ne s'agirait point de ça. En effet, autour des **années 70**, les contraintes juridiques, religieuses et économiques qui ont longtemps maintenu une partie des couples *unis aux yeux de la société (...)* mais *désunis au sein de la maison*¹⁷, se sont levées...

➤ *Il est donc dorénavant possible de mettre fin à un mariage malheureux (...), et en même temps d'ailleurs qu'il est possible de mieux maîtriser la fécondité et d'avoir des enfants qu'on désire et qu'on a les moyens d'élever*¹⁸.

L'union libre

A partir des années 70 on se marie un peu moins fréquemment et plus tardivement. Le mariage n'est plus le modèle unique de la vie de couple et de la procréation des enfants.

Les jeunes ménages optent pour **l'union libre** : il s'agit alors d'une première forme d'union qui s'apparente à une sorte de mariage à l'essai. L'union libre permet aussi de faire face aux précarités de la vie de travail et de réformer un mariage traditionnel qui a gardé pendant longtemps un caractère inégalitaire.

La diversité des formes dessinant le paysage matrimonial n'est plus à prouver : mariage religieux ou/et civil ; union libre ; séparation, désunion libre ou divorce, remariage...ou pas, ou recohabitation...

Le couple

Selon l'auteur, **la situation maritale actuelle peut être comparée avec la période d'implantation de l'industrialisation.** Lors de cette période, on pouvait observer une **baisse de la fécondité** et de **l'âge au mariage**, ainsi qu'un « repoussement » à **plus tard de l'établissement professionnel et conjugal des jeunes...** Enfin (...) les

¹⁷ Renée B.-Dandurand, (sociologue, INRS-urbanisation-culture-société), *Peut-on encore définir la famille ?* ; article publié dans l'ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, *La société québécoise après 30 ans de changement*, 1990, version électronique in

http://classiques.uqac.ca/contemporains/b_dandurand_renee/peut_on_definir_la_famille/definir_la_famille.doc

¹⁸ Idem

conditions de vie ouvrière, à l'époque de l'industrie naissante, sont marquées non seulement par le deuil mais par la misère et les migrations, autant d'éléments qui perturbaient aussi fortement la stabilité des couples et des familles que les divorces d'aujourd'hui¹⁹.

➤ **Tous ces changements structureaux ont produit une situation spécifique : le couple n'est plus le noyau fondamental de la définition de la famille.** Depuis les années 70, la définition de la famille s'est recentrée davantage sur **l'exercice des rôles parentaux**, avec ou sans couple. Un autre élément récent participant à l'évolution du concept de la famille - et peut-être à la difficulté à le définir - est le **caractère protéiforme**²⁰ de la famille.

La famille aujourd'hui

Un champ familial

Bourdieu propose d'appliquer le concept de « *champ*²¹ » à la « *famille (...) comme corps* »²², soit aux *groupes familiaux concrets* à l'intérieur desquels les « *forces de fusion* (affective notamment) doivent sans cesse contrecarrer ou compenser les *forces de fission* »²³.

Dans le même ordre d'idées, si l'on considère la famille sous l'angle du champ on doit la définir comme un :

- *espace structuré de positions*
- *défini par des enjeux et des intérêts*
- mobilisant chacun des agents (individus, groupes, institutions) mais...
- selon des **logiques** souvent **divergentes**

En posant la famille comme *champ* on entérine l'idée - très contemporaine - d'un « acteur-famille » à part entière. On se dégage de cette manière d'une vision strictement déterministe de la famille considérée comme un *simple reflet ou un jouet des phénomènes socio-économiques lourds, sans influence sur son mode de vie ni sur le monde qui l'entoure*²⁴.

¹⁹ Idem

²⁰ Plusieurs formes.

²¹ *Un champ est un microcosme inclus dans l'espace social global ; ce qui le définit par rapport à cet espace est sa (toujours relative) autonomie, c'est-à-dire le fait qu'il s'est historiquement constitué autour d'une loi qui lui est propre et le rend relativement indépendant des logiques externes -et tout particulièrement des logiques économiques. (...)A chaque champ, correspond tendanciellement un habitus - c'est-à-dire un système de dispositions incorporées qui fait que l'on a plus ou moins intégré les règles implicites du champ et que l'on en joue plus ou moins « naturellement » le jeu -. Au fondement de l'habitus, il y a d'abord la conviction - inconsciente et jamais interrogée - que le jeu mérite d'être joué, que le capital spécifique est désirable.(...) Les prises de position au sein du champ sont déterminées à la fois par ces dispositions incorporées et par l'espace des possibles au sein du champ.* http://www.fabula.org/atelier.php?D%26eacute%3Bfinition_du_champ

²² Bourdieu, *A propos de la famille comme catégorie réalisée*, 1993 in René B.-Dandurand et Françoise-Romaine Ouellette, "Famille, État et structuration d'un champ familial.". Un article publié dans la revue *Sociologie et sociétés*, vol. 27, 1995 ; version électronique :

http://classiques.uqac.ca/contemporains/b_dandurand_renee/familleEtatchamp/FamilleEtatchamp.pdf

²³ Idem

²⁴ Pitrou, *Les politiques familiales. Approches sociologiques*, Syros, Paris, 1994,pp54

➤ L'approche théorique des champs appliquée à la famille nous permet de l'analyser :

- sur base des **pratiques et interactions quotidiennes**
- en l'installant dans une **dynamique sociale d'ensemble**.

L'espace-temps de la famille

L'action de la famille se déploie dans un **espace physique relativement restreint** qui est celui du groupe domestique, de son environnement géographique immédiat et de ce qui constitue son réseau personnel. Cet espace est circonscrit par divers facteurs qui peuvent être : les déplacements imposés par le travail rémunéré, l'approvisionnement en biens et services, les activités de loisir, les amitiés, etc. **Les tâches domestiques, le travail et les sociabilités informelles sont les principaux régulateurs des pratiques familiales dans le temps.** Ces dernières sont mues par un enjeu primordial : **la perpétuation du groupe familial.**

Nous pouvons considérer le domaine familial à la manière d'un champ²⁵, soit comme un espace social structuré de positions, défini par des enjeux et des intérêts mobilisant spécifiquement divers types d'agents, qu'il s'agisse d'individus, de groupes ou d'institutions²⁶.

La famille est une réalité dynamique qui nous est, on ne peut plus, familière. Ces deux caractéristiques rendent le « concept famille » très difficile à définir. Dès lors, nous pouvons dégager les principales tendances vers une redéfinition de la famille, mais nous ne pouvons pas les immobiliser²⁷.

Autonomisation du champ familial

Le champ familial a acquis progressivement une autonomie certaine. Plusieurs éléments ont alimenté cette autonomisation :

- **Changements internes du système familial** à partir des années soixante dus à une **remise en question des modèles traditionnels de la parenté, de la conjugalité et de la filiation**
- **Action massive de l'État** qui modernise ses codes juridiques en matière familiale

²⁵ Pour plus de précisions sur ce concept nous vous renvoyons à la lecture des ouvrages de P. Bourdieu.

²⁶ R. B.-Dandurand et F.-R. Ouelette, *Famille, Etat et structuration d'un champ familial*. Un article publié dans la revue *Sociologie et sociétés*, vol. 27, no 2, automne 1995, pp. 103-119 in http://classiques.ugac.ca/contemporains/b_dandurand_renee/famille_Etat_champ/Famille_Etat_champ.pdf

²⁷ J.Valois, *Famille traditionnelle et famille moderne, réalités de notre société*; un article publié dans la revue *Les Cahiers de droit*, vol. 7, no 2, 1965-1966 ; édition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay in http://classiques.ugac.ca/contemporains/valois_jocelyne/famille_traditionnelle_moderne/famille_tradition_moderne.doc

- Intervention intensive des « **experts de la famille** », corps professionnel qui se charge de *définir, problématiser*²⁸ et de *surveiller le travail reproductif*²⁹ qui se déploie dans les rapports familiaux. La naissance de ce corps d'experts est due en partie au développement accéléré des savoirs et à la professionnalisation du travail.

Les éléments participant au **développement de la famille et de l'Etat** avant les années 60 :

- **L'industrialisation**
- La **production de biens** et la **formation de la main-d'œuvre**
- Le **travail salarié**
- Les **sphères domestique et publique** se séparent de plus en plus et deviennent de plus en plus **sexuées**
- Développement de **l'Etat moderne**
- **Protection des enfants**
- **Suivi sanitaire** des nourrissons et jeunes enfants
- La création de **l'école obligatoire**
- Le versement **d'allocations familiales**
- **L'assistance financière** des adultes « non productifs », ce qui libère considérablement la famille d'une grande part de l'obligation matérielle envers ceux-ci
- Assouplissement des contrôles sociaux de la contraception et de l'avortement

→ **la procréation est de plus en plus détachée de la sexualité et les pratiques sexuelles adolescentes et extra maritales augmentent**

- Les mères investissent de plus en plus le marché du travail

→ **la procréation est de plus en plus détachée de « l'élevage » des enfants**

- De plus en plus de parents ne vivent pas en couple (célibataires, séparés ou divorcés), des couples demeurent inféconds

→ **parentalité et conjugalité sont de plus en plus détachées**

- **Processus d'individualisation** caractérisant la modernité

Et donc ...

- La famille s'est **nucléarisée** et davantage **centrée autour de l'enfant**.
- Les **idéologies de l'amour, conjugal et parental, font définitivement de l'affectif le nouveau « ciment » des relations familiales**³⁰.

²⁸ Idem

²⁹ Idem

³⁰ Renée B.-Dandurand et Françoise-Romaine Ouellette, opcit

- La valorisation de **l'autonomie des personnes** au sein des familles est une valeur montante
- La création, dans les sociétés occidentales, de **nouvelles structures d'assistance et d'assurances sociales** va permettre une relative **autonomie de la famille et de l'identité** de chacun de ses membres (y compris mères, personnes âgées, handicapées).

Institutionnelle ?

Beaucoup de chercheurs sont d'accord pour dire que les changements familiaux des dernières décennies font part d'une certaine *désinstitutionalisation de la famille*³¹ qui renvoie à un certain « *effritement des liens institutionnels* »³².

Renée Dandurand nuance néanmoins ce propos en avançant que cette « désinstitutionalisation » est vraie pour certains aspects de la famille actuelle – comme les rituels matrimoniaux et familiaux, les rapports d'autorité et les rôles traditionnels de la famille... – mais incorrect lorsqu'on parle des **conflits familiaux** qui seraient, **aujourd'hui**, davantage **institutionnalisés**³³.

Aussi, dans le courant d'une certaine institutionnalisation, nous assistons à une **professionnalisation du secteur « enfance-famille »** et à « l'ingérence » de ses **experts** dans la vie des familles.

Dynamiques

La famille connaît des transformations à la fois selon sa propre dynamique et sous l'impact de la société globale.

Même si un schéma général montre que la famille traditionnelle met l'accent sur la sécurité économique et la famille moderne, sur la sécurité affective, il n'implique pas que la présence d'un type de sécurité entraîne nécessairement la disparition du deuxième. Et il n'empêche surtout pas la réalité d'être complexe.

*La famille traditionnelle est le cadre privilégié où se transmet cet **enseignement du passé**, et la **sécurité matérielle** qu'elle doit assurer à ses membres, est apportée par un travail défini comme la **répétition incessante des modèles bien établis**.*

(...) Avec l'apparition d'une nouvelle société (...) les besoins d'ordre matériel continuent d'exiger satisfaction (...); mais ils ne s'accompagnent plus d'une organisation proprement familiale du travail³⁴.

³¹ Renée B.-Dandurand, *ibid*.

³² *Idem*

³³ Ce point est davantage développé dans notre analyse : *La place de l'enfant dans la société actuelle. L'enfant existe mal ?*, Analyses FAPEO, 2008.

³⁴ J.Valois, *Famille traditionnelle et famille moderne, réalités de notre société*; un article publié dans la revue Les Cahiers de droit, vol. 7, no 2, 1965-1966 ; édition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay in http://classiques.uqac.ca/contemporains/valois_jocelyne/famille_traditionnelle_moderne/famille_tradition_moderne.doc

La famille d'aujourd'hui n'est plus aussi centrée sur la satisfaction de la sécurité matérielle, mais elle apparaît comme le milieu par excellence où devrait avoir lieu la revalorisation de la personne. La fonction primordiale de la famille moderne est d'apporter la **sécurité affective** à ses membres. Celle-ci se déploie dans les **relations interpersonnelles** -qui visent l'équilibre, l'acceptation et la valorisation de chacun- et est liée à la place qu'occupent les différents membres dans la famille.

Par ailleurs, la famille peut assumer sa fonction de « sécurité affective » en négligeant une autre de ses fonctions qui est celle de la socialisation que lui revient également... La famille peut apporter une sécurité affective à ses membres en les coupant de l'extérieur³⁵... Au vu des frustrations et des exigences engendrées à notre époque par le monde du travail, (...) « *le cercle familial risque de devenir plutôt une compensation pour les avatars de la vie publique qu'une nourriture pour l'engagement dans la cité* »³⁶.

La famille saura garantir pleinement sa fonction « sécurité affective », sans pour autant sacrifier celle de la socialisation, en dosant de manière consciente et équilibrée la part de dépendance et d'indépendance de ses membres.

L'évolution de la vie conjugale fait place à un **phénomène d'individualisation** croissante des différents acteurs. La **place de l'enfant et de l'adolescent est fortement investie** et fait l'objet de multiples et vastes attentions³⁷, **les relations internes se complexifient** davantage et **l'éducation** est respectueuse des principes **démocratiques**³⁸ mais surtout ...la **place du couple**, en tant qu'union -par essence-affective, est frappante.

La nouvelle conception sociale de l'éducation -plus démocratique, aux principes négociables et contestables- peut représenter une réelle difficulté pour un grand nombre de familles. Pas de modèle unique, pas de recette unique à laquelle se fier ! L'enfant dispose de plus en plus d'autonomie ³⁹ ce qui renvoie à la responsabilité des parents et au fait que ceux-ci soient capables d'en assumer conjointement le risque.

Contrairement à la famille traditionnelle, **la famille moderne ne respecte plus un modèle unique de répartition des rôles** : on peut retrouver diverses possibilités dans plusieurs familles d'un milieu identique. Ainsi, la même répartition des rôles ne serait pas le signe d'une même conception de la famille : (...) *l'homme et la femme qui s'entendent pour prendre chacun telle ou telle responsabilité, peuvent être tout aussi bien*

³⁵ Pour plus de précisions sur ce point, veuillez vous référer à notre analyse : *Les phobies scolaires*, Analyses FAPEO 2009.

³⁶ F. Dumont, *Genèse et significations des univers sociaux contemporains*, dans *Education des Adultes*, no 12, 1963 in J.Valois, opcit.

³⁷ Ce point est davantage développé dans nos analyses : *La place de l'enfant dans la société actuelle. L'enfant existe mal ?* et *L'évolution de la place de l'enfant dans la société*, Analyses FAPEO, 2008.

³⁸ Idem

³⁹ Ce point est davantage développé dans nos analyses : *La place de l'enfant dans la société actuelle. L'enfant existe mal ?* et *L'évolution de la place de l'enfant dans la société*, Analyses FAPEO, 2008.

conduits par un désir de séparation quasi-totale des tâches, que par celui d'une complémentarité appelant le dialogue⁴⁰.

Le rôle de l'Etat

Des changements démographiques comme la **baisse constante de la fécondité**, **l'instabilité des couples**, **l'activité rémunérée des femmes mariées**, **l'individualisation des résidences**, ont certes bouleversé de manière considérable la vie familiale en Occident. Néanmoins, des processus sociétaux plus larges comme le **rôle accru joué par l'Etat contemporain** auprès des familles a été tout aussi déterminant. Ce rôle s'est exprimé surtout au travers des **actions d'assistance et de régulation**.

Selon Lévi-Strauss⁴¹, toutes les sociétés humaines ont pour mission la reproduction et la perpétuation de la structure sociale et cela, génération après génération.

Cependant, et dans toutes les sociétés et époques historiques, cette production--reproduction des individus est loin de ne concerner que la seule institution familiale. Beaucoup d'autres institutions s'y sont attelées. Ces acteurs institutionnels, qu'ils soient privés ou publiques, *reconnaissent l'extrême importance du cadre familial pour la structuration des individus et, par conséquent, ils ont tous leur point de vue sur la définition de la famille « normale », la manière dont le travail reproductif doit s'exercer dans les familles et par qui, et l'autorité légitime qui peut ou doit sanctionner ces activités reproductives....*⁴²

Depuis une trentaine d'années nous pouvons assister à l'émergence de ce champ spécifique que les auteurs ont nommé *champ familial*. Avec lui, émergent des questionnements et des « luttes » au sein des autres champs institutionnels qui gravitent autour du champ familial⁴³:

- *la définition de la conjugalité et de la parentalité et de leurs conditions d'accessibilité ;*
- *la définition de la fécondité optimale des adultes en âge de procréer et le droit des femmes de contrôler leur fertilité ;*
- *les droits et responsabilités des pères et des mères (...);*
- *la partition, entre les parents et la société, des responsabilités à l'endroit des enfants ;*
- *les intérêts, les droits et les responsabilités des enfants ;*
- *l'orientation et la définition des pratiques procréatives, de soin, d'entretien et de socialisation des enfants (...);*
- (...)

A partir du milieu des années soixante, nous assistons –comme nous l'avons dit précédemment- à la **modernisation du droit civil** et à la **réalisation de nombreuses législations applicables au domaine familial**. Cela entame...

⁴⁰ J.Valois, *Famille traditionnelle et famille moderne, réalités de notre société*, opcit.

⁴¹ Ethnologue.

⁴² Renée B.-Dandurand et F-R. Ouelette, opcit

⁴³ Idem.

- La fin de l'incapacité juridique de la femme mariée
- La fin de l'autorité maritale et de l'autorité paternelle

.... remplacés par :

- **L'égalité entre les époux**
- **L'autorité parentale**
- **L'égalité juridique des enfants** (par rapport à tout autre individu)
- **Mise en avant de « l'intérêt de l'enfant » et de la notion « d'aptitudes parentales »** dans les causes de rupture conjugale et lorsqu'il s'agit de déterminer la garde de ceux-ci.

En général, l'intervention accrue de l'Etat dans le domaine familial desserre *considérablement l'obligation de solidarité privée qui reposait jusqu'alors sur les familles et les proches, et ce pour de nombreux aspects de la vie quotidienne*⁴⁴.

Les avantages d'une intervention étatique centrée sur l'aide et l'assistance n'existent pas sans leurs corollaires négatifs ou risque potentiel d'une *pression normalisatrice accrue de l'Etat à l'endroit des individus et des familles*.

Fonctions de la famille contemporaine

La famille sera toujours la base des sociétés.

Honoré de Balzac

En citant tous ces changements structuraux et conjunctureux, nous sommes, en fait, en train de parler de **la place** de la famille dans la société actuelle.

Malgré ces changements, la famille conserve encore ses fonctions économiques, culturelles, affectives :

- **Economique** : au travers de la consommation et des solidarités très marquées plus solidement dans les milieux ouvriers et moins fortement urbanisés.
- **Culturelles** : au niveau de l'identité des individus, des sociabilités développées au sein des parentés, et de l'importance de la socialisation qu'y est faite.
- **Affectives et éducatives** : la mère, autrefois le principal acteur responsable du bien-être et de l'éducation de l'enfant, est de plus en plus relayée par d'autres instances comme l'école, la garderie, la présence accrue des pères, des grands-parents (qui vivent plus longtemps en meilleure santé), la télévision, les mass médias...

- (...) « loin d'être grignotée, (...) la fonction éducative (des familles) s'est démultipliée, diversifiée et est devenue plus complexe »⁴⁵.

⁴⁴ Idem

⁴⁵ Segalen, 1981 : 177 in Renée B.-Dandurand, *Peut-on encore définir la famille ?* ; article publié dans l'ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, *La société québécoise après 30 ans de changement*, 1990, version électronique in

http://classiques.ugac.ca/contemporains/b_dandurand_renee/peut_on_definir_la_famille/definir_la_famille.doc

Certains facteurs contribuent aujourd'hui à la mise à mal de la fonction culturelle de la famille⁴⁶. Ces facteurs sont les suivants:

- Surtout dans le cadre des familles recomposées : l'isolement vis-à-vis des grands parents. Isolement qui peut être dû à la distance géographique mais aussi au fait que les grands-parents soient encore très actifs – ce qui est de plus en plus courant.
- la multiplicité des stimuli externes notamment d'ordre commercial ;
- le culte de la performance et l'exigence de réussite personnelle qui peut prendre beaucoup de temps aux adultes mais aussi,
- la culture de l'hédonisme⁴⁷ qui peut faire que chacun se concentre sur son propre plaisir ;
- les incertitudes relatives à l'avenir de nos enfants (*Quel monde va-t-on leur laisser ?*)

On ne peut donner que deux choses à ses enfants: des racines et des ailes.
Proverbe juif

ASPECTS STRUCTURAUX

Composition

Une structure est composée par définition de plusieurs éléments qui entretiennent des relations entre eux et qui travaillent pour le même résultat.

Par exemple, la famille conçue à partir de la relation parent-enfant est considérée comme le lieu de la transmission des patrimoines par excellence. Elle garantit donc, au travers de cette « mission », la reproduction des groupes sociaux et culturels.

Dans la /les structure(s) familiale(s), les éléments structuraux en question sont les membres et les relations sont les relations de parenté. Il y a plusieurs types de relations de parenté : **la filiation, l'alliance, l'adoption.**

Les **règles** présidant ces relations varient selon les sociétés mais en général, *elles interdisent les relations sexuelles, et donc aussi les alliances, entre les membres d'une même famille*⁴⁸.

Le nombre d'individus qui font partie de la famille est déterminé par le **degré de parenté** qui permet de savoir où commence l'inceste et, où s'arrête l'obligation de solidarité (fonction familiale faisant partie intégrante de sa définition).

⁴⁶ Discours de M. Wathelet (Secrétariat d'Etat au budget et à la politique des familles), Colloque FRB, Familles recomposées, 2008.

⁴⁷ *Doctrine morale qui fait du plaisir le principe ou le but d'une vie* in <http://fr.wiktionary.org/wiki/h%C3%A9donisme>

⁴⁸ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Famille>

Phylogénèse⁴⁹ des structures familiales⁵⁰

Phylogénèse des structures familiales inspirée de la théorie Durkheimienne :

La horde	Père mythique et tyrannique
Le clan	Ebauche de code de conduite interne
La tribu	Embryon d'organisation politique et d'alliances extérieures
La famille de type « romain »	Toute puissance du père
La famille patriarcale	Les enfants sont mineurs jusqu'à la mort de leur père-patriarce
La famille conjugale ou nucléaire	Caractéristique principale et nouveauté historique : le couple parental se retrouve seul lorsque les enfants partent (→ du à l'émancipation des jeunes)
<p>➤ <u>Dans les types décrits ci-dessus nous pouvons mettre en avant une caractéristique commune :</u></p>	Place du père !
Familles totalement matriarcales	Les pères occupent une place peu investie socio-culturellement
Familles recomposées	Suite aux séparations des couples ⁵¹
Familles monoparentales	Un parent et le(s) enfant(s)
Familles adoptives	Familles qui ne connaissent pas de lien de filiation ou d'alliance entre les différents membres et l'enfant/jeune qui y est intégré
Familles cooptées	On intègre un élément extérieur à son propre cercle familial
Familles matrifocales	Familles composées de plusieurs enfants tous étant de pères différents (très fréquent dans les Antilles)
Familles homoparentales (recomposées)	Couples homosexuels accueillant un enfant ⁵²
Familles étendues	Originaires du monde rural deviennent rares. Peuvent être comparées aux groupes familiaux urbains de voisinage

Cette analyse à inspiration « biologiste » a l'avantage d'ébaucher de manière assez précise et synthétique les formes familiales qui ont existé dans le passé et celles caractéristiques de l'époque dans laquelle nous vivons. Cependant, cette démarche analytique présente un désavantage qui est son caractère quelque peu « évolutionniste » qui met de côté le caractère concomitant de l'existence de quelques unes des formes décrites. Pour pallier cet inconvénient, je m'appuierai sur la description de différentes structures familiales proposées par le sociologue J.

⁴⁹ *Histoire de la formation et de l'évolution d'une espèce (...)*, Dictionnaire Larousse, 2008. Ici, le concept biologique est à transposer à la famille.

⁵⁰ Docteur D. Rousseau, Parentalité et structures familiales in <http://www.med.univ-angers.fr/discipline/pedopsy/ASE/parentalite.htm>

⁵¹ Pour plus de précisions à ce propos, veuillez vous référer à notre analyse : *Quelle autorité parentale dans les familles recomposées*, Analyses FAPEO, 2006.

⁵² Pour plus de précisions à ce propos, veuillez vous référer à notre analyse : *Pour ou contre l'adoption homoparentale ?*, Analyses FAPEO, 2006.

Grand'Maison en ébauchant de manière synthétique une tentative de typologie des structures familiales :

1. La famille traditionnelle :

- ◆ l'enjeu des défis de survie ;
- ◆ orientée vers la reproduction de la vie ;
- ◆ centrée sur la transmission du patrimoine matériel, biologique, symbolique et ce de génération en génération ;
- ◆ les normes, les coutumes et les représentations qu'y ont cours sont celles de la société et de la culture commune ;
- ◆ les conduites sont subordonnées aux règles ;
- ◆ les rôles sont indiscutables ;
- ◆ pas ouverte au changement ;
- ◆ le bonheur et l'autonomie personnels sont subordonnés à la sécurité collective

➤ Forte tendance « institutionnelle »

✚ *Claude Lévi-strauss a montré le fort caractère structurant des systèmes familiaux arrimés à de ordres symboliques correspondants pour fonder l'institution familiale et la société traditionnelle. Cette rigoureuse structuration devait compenser la singulière précarité biologique de la condition humaine individuelle et collective⁵³.*

✚ Cette tendance « institutionnelle » et fortement structurante -des anthropologues l'ont étudié- est aussi un « outil » social permettant d'exorciser la violence des individus. Beaucoup de chercheurs ont étudié le rapport entre la violence et l'indifférenciation⁵⁴ des êtres et des rôles. *L'institution sépare ce qui, mêlé, provoque le chaos et la violence⁵⁵.*

2. La famille moderne :

- ◆ émerge dans le contexte prospère de l'après-guerre de la Seconde Guerre mondiale ;
- ◆ *les parents cherchent un équilibre entre la famille-institution et le bonheur personnel pour chacun (...)*⁵⁶ ;
- ◆ le bonheur est synonyme d'affectivité et de sentiment amoureux
- ◆ on pense la « famille-institution de manière plus rationnelle et plus détachée de la tradition ;

⁵³J. Grand'Maison, *Présentation. Les différents types de famille et leurs enjeux*. Présentation de l'ouvrage publié sous la direction de Bernard Lacroix, *Vive la famille!*, Les Éditions Fidès, 1993. Edition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay in http://classiques.ugac.ca/contemporains/grandmaison_jacques/differents_types_famille/differents_types_famille.doc

⁵⁴ Le mélange sans distinction d'aucun ordre.

⁵⁵ Idem.

⁵⁶ J. Grand'Maison, opcit.

- ◆ l'avenir vient prendre la charge de sens qu'investissait autrefois la survie et les espoirs qui le composent sont projetés sur les enfants⁵⁷ ;
- ◆ l'individualité de chacun est au-dessus de la logique familiale-collective ;
- ◆ chacun est acteur de sa propre vie.
 - *La question n'est plus « comment survivre ensemble », mais « comment être heureux ensemble ? »*⁵⁸.
 - Néanmoins, si l'enfant ne concrétise pas les espoirs parentaux ou ne s'ajuste pas aux stratégies que ceux-ci ont posées pour y arriver, il en viendra à représenter une source de frustration et de déception pour les parents. La rupture, difficile et douloureuse, est la seule manière, pour le jeune, de conquérir son autonomie.

3. La famille fusionnelle :

- ◆ L'émergence de ce type de famille est due aux contradictions et tensions vécues dans la famille de type moderne.
- ◆ Ici, on va repousser toute contrainte institutionnelle et miser sur des valeurs comme l'amour-passion, la force affective, la spontanéité de l'élan amoureux...
- ◆ *Tout sera accroché à la passion amoureuse : lieu de découverte de son identité la plus profonde, transfiguration de soi et de toute sa vie, paradis retrouvé, seule vraie plénitude totale, fête éternelle dans l'infini de l'étreinte fusionnelle, fulguration d'un présent porteur de tous les possibles*⁵⁹.
- ◆ l'adulte est fixé à l'enfance⁶⁰;
- ◆ le risque de « resserrement » qui menace les conjoints s'étend aussi à l'enfant ;
 - *Dans ce type de famille on trouve une sorte de chantage permanent au sentiment. « Fais cela pour maman ». « Si tu m'aimais vraiment, ... »*⁶¹
 - *En bout de ligne (...), l'enfant sera coincé dans une double contrainte : une dépendance affective inconditionnelle et une sorte de poussée de révolte pour exister dans sa propre identité*⁶².
 - Si jamais ses parents divorcent, cela représentera un vrai drame pour l'enfant et il sera très souvent un instrument d'agression lors des conflits entre les ex-conjoints tout en subissant les tentatives d'appropriations exclusives de la part de chacun de ses parents « Tu sais, moi, *moi* je sacrifie tout pour ton bonheur » ou « Tu es tout pour moi, tu sais »⁶³.

⁵⁷ Pour plus de précisions sur ce point, veuillez vous référer à notre analyse : *La place de l'enfant dans la société actuelle. L'enfant existe mal ?*, Analyses FAPEO 2008.

⁵⁸ Idem

⁵⁹ Michel Foucault in J. Grand'Maison, opcit.

⁶⁰ Pour plus de précisions sur ce point nous renvoyons aux analyses : *La place de l'enfant dans la société actuelle. L'enfant existe mal ?* et *L'évolution de la place de l'enfant dans la société*, Analyses FAPEO, 2008.

⁶¹ J. Grand'Maison, ibid.

⁶² Idem.

⁶³ J. Grand'Maison, opcit.

- ✚ Le type fusionnel se heurte à la société telle que nous la connaissons aujourd’hui à savoir, traversée par un processus d’individualisation et de libéralisme économique importants. Aussi, amour fusionnel et autonomie individuelle ne s’accordent point très bien...

4. La famille-club :

- ◆ L’émergence de ce type familial est due aux échecs vécus par les couples ou familles du type précédent. La famille-club va naître des nouvelles recompositions familiales qui font suite à ces échecs et ruptures.
- ◆ = couple associatif, enfant partenaire
- ◆ Deux sous-types⁶⁴ :

<i>Type aventureux</i>	<i>Type « précautionneux »</i>
La famille-club est l’hôtesse et la créatrice de nouvelles expériences, relations sociales → intérêt d’être ensemble.	On minimise les risques et les coûts en réduisant l’espace des échanges. Les raisons financières, patrimoniales, sociales et autres sont habituellement ce qui maintient la relation.

- ◆ Le nombre d’enfants est limité au minimum et ceux-ci ne seront point le centre de l’existence des parents qui chercheront à en faire un partenaire à égalité des droits.
 - D’après Roussel, ce type familial coïncide d’ailleurs avec la naissance des droits de l’enfant⁶⁵.
 - Si divorce il y a, l’enfant sera moins captif que dans le cas du type de famille décrit précédemment. *Les responsabilités auront été négociées d’une façon plus sereine. Mais parfois l’enfant ou l’adolescent sentira un moindre intérêt de la part d’un parent ou l’autre ou même des deux. En certains cas, il sera livré à lui-même, à une maturité précoce rarement positive⁶⁶.*

5. La famille-cocon :

- ◆ Tendance à concevoir la famille comme un refuge contre les menaces du monde extérieur.
- ◆ La maison est le seul lieu où prône un ordre établi, *sécurisant plus ou moins autoritaire, de forte teneur affective, avec un souci d’y intégrer toutes les dimensions de la vie⁶⁷.*
- ◆ Tout doit être fait en famille

⁶⁴ Pour plus de précisions sur le développement de ces deux sous- types nous vous suggérons de consulter les ouvrages de Louis Roussel.

⁶⁵ Pour plus de précisions sur ce point nous vous renvoyons aux analyses : *La place de l’enfant dans la société actuelle. L’enfant existe mal ?*, analyses FAPEO 2008.

⁶⁶ J. Grand’Maison, *ibid.*

⁶⁷ J. Grand’Maison, *opcit.*

- Ce type familial a vu le jour suite à l'essoufflement des grandes solidarités, les crises institutionnelles, les problèmes sociaux de grande envergure et la possibilité grandissante qui nous est donnée de pouvoir presque tout faire à la maison.
- La promiscuité qui se développe dans le cadre familial ici décrit, devient asphyxiante et est caractérisée par l'indifférenciation des rôles et des identités.
- Dans ce type familial, les parents se trouvent démunis lorsque des graves problèmes surgissent au sein de la famille et ce sont les enfants qui font tomber le masque de la famille soi-disant heureuse et sans histoire.

✚ *Famille close, famille fusionnelle ne peuvent que fixer leurs membres à l'enfance, sinon à un imaginaire infantile qui ne sait pas assumer l'épreuve du temps nécessaire à la construction de l'identité, de la liberté, de la responsabilité et de la maturité⁶⁸.*

6. La famille-PME :

- ◆ Tous les membres du foyer travaillent dans une contiguïté quotidienne qui laisse peu de place aux relations gratuites ainsi qu'un espace réduit de prise de distance les uns par rapport aux autres.
- ◆ C'est la logique rationnelle du monde professionnel qui se déploie à l'aulne des valeurs « temps » et « argent ». Les enfants doivent s'y adapter.

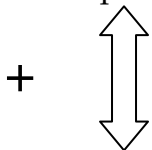
Dans la réalité, on ne trouve pas ces types familiaux à l'état pur. Les groupes peuvent passer d'un type à l'autre ou bien garder le même modèle toute la vie alors que les éléments composant le groupe changent.

Ces types de familles sont juste de grandes tendances culturelles.

Structuration des positions à l'intérieur de la famille

Chaque individu, dans une famille, occupe une position différente. Cette position diffère des autres car *quelque chose la rend différente*⁶⁹. Quels sont donc les **facteurs de différenciation interne** qui font que chacun reconnaît sa place et celle de l'autre ?

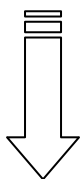
1. **L'âge** → détermine le niveau de dépendance et de besoins (particulièrement chez l'enfant et les personnes âgées). Influence directe sur la trajectoire professionnelle, matrimoniale et parentale.



⁶⁸ Idem.

⁶⁹ Renée B.-Dandurand et F-R Ouelette, opcit.

2. La position généalogique



➤ Hiérarchie parmi les membres de la fratrie

3. Le **sexe** → *marque chacun des âges et des statuts de façon particulière, en rapport direct avec la structure de relations entre les sexes dans la société*

Le statut de parent confère une position d'autorité sur les enfants tout en imposant des responsabilités socialement définies et sanctionnées⁷⁰.

Concernant les pères et les mères, on constate aujourd'hui une tendance vers des **positions plus symétriques** relativement aux droits et responsabilités et plus particulièrement lorsqu'il s'agit de procréation et de soins aux très jeunes enfants. Néanmoins, des enquêtes le montrent, le domaine familial et sa répartition des rôles demeure encore très sexué.

L'intérêt de l'enfant reste, comme nous l'avons d'ailleurs déjà souligné, *la principale valeur d'orientation des décisions et des choix de leurs parents et des autres agents appelés à intervenir auprès d'eux⁷¹.*

La famille, ce havre de sécurité, est en même temps le lieu de la violence extrême.
Boris Cyrulnik, Extrait de *Les nourritures affectives*

Les parents les plus proches (comme les conjoints, les parents et leurs enfants, ascendants et collatéraux...) peuvent se retrouver en situation de compétition ou de concurrence. Cela s'illustre notamment au travers des conflits entre les parents pour la répartition des tâches dans le ménage, pour la garde des enfants, ou encore lorsqu'une famille renie un de ses membres parce que celui-ci ne vit pas selon les valeurs qu'elle défend.

Les membres de la parentèle occupent au sein du réseau familial une place très particulière. De fait, **la famille restreinte n'existe que sur l'arrière-plan des relations de parenté qui se reproduisent au fil des générations. La parentèle porte la mémoire familiale; elle s'inscrit dans une dynamique de transmission.** Les naissances et les décès qui se produisent parmi leurs membres présentent dès lors, un intérêt certain pour la parentèle.

⁷⁰ Idem.

⁷¹ Idem.

La famille et chacun de ses membres évolue sous le *poids des normes, des hiérarchies de statut, d'âge et de sexe et au travers d'identifications conscientes et inconscientes qui façonnent le rapport des individus au monde social*⁷².

La parenté

Tout mariage est une rencontre dramatique entre la nature et la culture, entre l'alliance et la parenté.

Claude Lévi-Strauss, Extrait de *Les Structures élémentaires de la parenté*.

Les liens de parenté sont loin d'être des faits naturels. Ils font l'objet de négociations, de compromis ou d'abus entre les individus et obéissent à certaines normes.

*La parenté est une relation sociale privilégiée fondée sur l'existence, réelle ou supposée, d'une **filiation commune**, d'une **alliance** ou sur une **adoption**. Selon les sociétés, elle est le fondement de **droits** et d'**obligations** particulières*⁷³.

Dans les sociétés dites industrialisées, la parenté a moins d'importance que dans les sociétés claniques. En effet, dans nos sociétés un grand nombre de relations s'établissent ailleurs que dans les relations de parenté tandis que dans les sociétés claniques, la parenté règle pratiquement toutes les relations.

Malgré toutes les différences entre sociétés et entre structures familiales à l'intérieur de chaque société, nous pouvons considérer que chaque individu de chaque société possède ce **lien commun** qui est la relation de parenté.

L'étude de la parenté permet de s'interroger sur des questions existentielles : « *qui sommes-nous ?* », « *qui sont les autres ?* » et « *qui sommes-nous pour les autres ?* ».

Nous pouvons, en partie, trouver les réponses à ces questions, en examinant les **fonctions intégratrices** et **discriminantes** qui caractérisent « la famille » :

*La filiation, par exemple, peut définir l'appartenance à des groupes pérennes*⁷⁴ *qui s'étendent sur un réseau généalogique qui va bien au-delà des parents proches qu'un individu est amené à connaître ou à fréquenter au cours de sa propre existence (...). A ce titre, un lignage, un clan, voire une caste, sont des extensions généralisantes du principe de filiation*⁷⁵.

*L'aristocratie d'ancien régime affirmait, entre autres, se distinguer de la roture par le « sang bleu » qui l'unissait de façon exclusive, et l'appartenance à l'aristocratie se transmettait par filiation*⁷⁶.

⁷² Renée B.-Dandurand et F-R Ouelette, opcit.

⁷³ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Parent%C3%A9>

⁷⁴ Stables, permanents.

⁷⁵ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Parent%C3%A9>

⁷⁶ Idem

Langage et complexité de la parenté

La parenté est inséparable de l'existence d'un **langage articulé** car elle suppose que l'on puisse **produire** et **communiquer** des **représentations** à propos des liens qui la constituent. Cette **spécificité langagière** permet justement la **complexité** qui caractérise la parenté humaine.

C'est la **prohibition de l'inceste** « humain » qui est au fondement de la parenté. Cette parenté est pour l'anthropologue, un « **contrat social** » original et originel et représente, pour l'être humain, le **passage de la nature à la culture**. *L'aliénation minimale de la prohibition -je ne peux pas épouser qui je veux- permet l'établissement d'un ordre collectif minimal- je peux épouser la femme que tu ne peux pas épouser*⁷⁷.

Liens de parenté

Trois types de liens :

1. **la filiation**
2. **l'alliance**
3. **la germanité**⁷⁸

Les liens de parenté peuvent être **biologiques** (« consanguinité ») ou créés par un **processus juridique** (adoption ou fraternité symbolique).

*La parenté ne peut pas reposer exclusivement sur des liens consanguins, car ces liens impliqueraient la parenté de tous, surtout dans les petites sociétés. L'organisation sociale sur cette base serait impossible. Des liens de parenté sont donc généralement sélectionnés dans la généalogie, les autres n'étant pas pris en compte. Il apparaît donc que la **consanguinité est surtout définie culturellement***⁷⁹.

Comment définit-on les **degrés de parenté** ?

→ **Le nombre d'intermédiaires entre soi et la personne étudiée + un**

- Premier degré : parents et enfants
- Deuxième degré : frères/sœurs, grands-parents et petits-enfants.
- Troisième degré : arrières petits-enfants, neveux/nièces, arrières grands-parents, oncles/tantes
- Quatrième degré : petit(e)s neveux/nièces, arrières arrières grands-parents, grands oncles/tantes (frères et sœurs d'un grands-parents), cousins germains (enfants des oncles et des tantes)
- Etc.

⁷⁷ Idem

⁷⁸ Relatif à *germain* : s'emploie pour désigner de façon générique et sans ambiguïté les frères ou sœurs issus des mêmes père et mère (par oppos. à ceux qui sont « consanguins » soit « utérins ») – « Cousin germain », né du frère ou de la sœur du père ou de la mère. (...), Dictionnaire Larousse, 2008.

⁷⁹ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Parent%C3%A9>

1. la filiation

Selon Ghasarian ⁸⁰, la filiation est « le **principe gouvernant la transmission de la parenté** ». La filiation permet de **donner un statut social** à un individu et de **classer les hommes**. Elle ne repose pas nécessairement sur des critères biologiques et **dépend plutôt de la conception reçue du lien de parenté**.

En anthropologie nous pouvons dénombrer trois grands types de filiation :

1. Filiation unilinéaire patrilinéaire ou matrilinéaire
2. Filiation bilinéaire
3. Filiation indifférenciée

Brièvement... :

I. Filiation unilinéaire

- Filiation imposée à chacun, du côté de la mère **ou** du père.
- Importance du rôle physique de l'homme ou de la femme dans la procréation d'après cette appartenance au père **ou** à la mère

➤ **Patrilinéaire (agnatique)**

- L'individu appartient au **groupe parental consanguin de son père**
- La femme réside chez son mari et doit se soumettre à son autorité
- Ex : Birmanie, Chine ancienne, Grèce, Rome

➤ **Matrilinéaire (utérine)**

- Groupe consanguin de sa mère : **les droits se transmettent par les femmes**
- C'est le frère de la mère (oncle) qui possède des droits sur les enfants
- Les femmes n'ont souvent pas plus de pouvoir politique que dans le *patri* bien que les **rôles économiques** et **religieux** soient plus importants

II. Filiation bilinéaire (double filiation)

- *L'individu obtient des aspects sociaux précis de chaque côté : nom de famille, droits, devoirs, statuts, biens, ...*⁸¹
- Ex : Touaregs, Hereros, Juifs

⁸⁰ Christian **Ghasarian** est un anthropologue français, professeur d'ethnologie et chercheur.

⁸¹ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Parent%C3%A9>

III. Filiation bilatérale ou indifférenciée (cognatique)

- L'individu fait partie d'au moins deux groupes de parenté
- Sociétés plus complexes
- L'individu peut choisir sa filiation
- Ce choix est obligatoire dans les sociétés traditionnelles
- *Par ce choix, l'individu doit s'établir en résidence dans l'une ou l'autre parenté, ou se partager entre les deux, et ses droits varient en conséquence*⁸²

Un lignage est un ensemble de personnes (y compris les morts) qui descendent d'un même ancêtre.

2. Alliances et mariages

Le mariage est comme le tiret en imprimerie : il sépare et relie.

Jean-Paul Richter

Extrait d'*Etre là dans l'existence*

Le mariage : un lien socialement reconnu qui unit les conjoints.

Il existe diverses sortes d'alliances mais celle que nous connaissons le mieux est le mariage. Le mariage aussi, peut prendre différentes formes (polygamie, lévirat⁸³, sororat⁸⁴). Dans certaines sociétés le mariage peut être homosexuel car c'est la **fonction sociale** de l'union qui est valorisée et non pas un quelconque autre aspect. Une femme stérile peut ainsi tenir le rôle d'un homme chez les Nuer...

Chez les Nuer soudanais, le mariage implique que le mari verse une **dot** en bétail aux parents paternels de son épouse.

Une fille stérile compte comme un homme. Elle perçoit aussi, en tant **qu'oncle paternel**, les parts des dots qui sont versées pour ses nièces. Avec ce capital, elle peut à son tour payer la dot pour la jeune fille qu'elle épouse légalement et avec laquelle elle se marie rituellement. *Elle lui choisit un homme, un étranger pauvre, pour cohabiter avec elle et engendrer des enfants*⁸⁵. Les enfants qui naîtront de cette relation seront les siens (de la fille stérile), l'appellent « père » et reçoivent son nom. Son épouse l'appelle « mon mari ».

Le géniteur n'assume que ce seul rôle et ne bénéficie d'aucune satisfaction matérielle/morale/affective...

⁸² Idem

⁸³ Epouser le frère de son mari défunt.

⁸⁴ Epouser la sœur de son épouse défunte.

⁸⁵ F.Héritier, *Des Nayar de l'Inde aux Yoruba du Niger* in <http://www.ac-versailles.fr/PEDAGOGI/ses/traveleves/dossier/famille5/Documents/>

Selon l'auteur, il est exclu de voir dans ces unions, une forme particulière d'homosexualité féminine. Ces unions ont pour but la constitution d'une « famille normale ».

Différentes règles organisent l'alliance dans la société traditionnelle. Ces **règles** sont **variables selon les objectifs** que chaque société souhaite atteindre :

- **L'exogamie** : l'individu peut être obligé de trouver son conjoint à l'extérieur de son groupe social et cela dans le but de favoriser les échanges sociaux entre groupes et la reproduction du sien propre ;
- **L'endogamie** : un individu peut être obligé de trouver son conjoint à l'intérieur de son propre groupe social pour renforcer la cohésion sociale d'un groupe.
- **Les « mariages arrangés »** : les parents utilisent l'union de leurs enfants pour atteindre leurs propres objectifs sociaux ou économiques afin de faciliter la transmission d'un patrimoine ou pour le rendre plus important.

Le mariage reste encore et toujours motivé par des préoccupations d'ordre culturel et économique.

Selon le sociologue François de Singly, « *en raison des courants d'échanges privilégiés entre certains groupes de l'espace social et, en raison des répulsions qui font que même dans une société en mouvement certaines trajectoires ne se croisent jamais* », les individus qui partagent une même culture de groupe s'assemblent plus fréquemment.

« *Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants* » ...

Les faits : selon le bilan démographique 2007 rendu public par l'INSEE nous assistons, pour la première fois, à un nombre plus grand de naissances hors mariage – représentant 50,5% de l'ensemble des naissances⁸⁶.

Depuis 2000, le nombre de mariages ne cesse de diminuer : il s'élève à 274.084 en 2006 et est estimé à 266.500 pour l'année 2007.

Le premier mariage a lieu de plus en plus tardivement (21,3 ans pour les hommes et 29,3 ans pour les femmes) et la part de mariage entre deux célibataires diminue par rapport à celle des remariages.

3. La germanité

Nous avons pensé qu'il n'était pas utile de développer cette dimension dans le cadre de ce travail. Certains aspects plus significatifs de la germanité peuvent être considérés à partir de la notion de fratrie que nous développons ci-dessous.

La fratrie ⁸⁷

⁸⁶ <http://assoed.over-blog.com/article-17593093.html>

⁸⁷ Ensemble des frères et sœurs d'une famille, Dictionnaire Larousse, 2008.

La socialisation (nous l'avons vu précédemment, est une des fonctions primordiales de la famille) débute, en général, dans la fratrie. La fratrie est un lieu d'expérimentation, de partage, de découvertes, de concessions...

On y partage une histoire, voire deux : celle des deux conjoints. Cette histoire devient aussi notre histoire. On y partage une expérience de vie, des souvenirs, des colères, des réconciliations, des tensions et des élans de générosité... On y partage aussi l'union et la différence. On est UN face aux adultes (un « groupe » qui permet de ne pas mélanger les générations et qui préserve la place de chacun), NOUS + la FAMILLE = UN (sentiment d'appartenance à un collectif). Ce sentiment d'appartenance est une « brique mère » dans la construction de notre identité, elle nous aide à nous définir, à se dire qui on est et d'où on vient... et puis la différence : entre frères et sœurs (pour mieux s'affirmer et définir son identité propre), entre enfants et parents,

Au début, il était le seul...

L'arrivée d'un deuxième enfant peut être un moment très difficile à vivre pour celui qui fut pendant un temps le seul, l'unique... C'est un moment animé par des sentiments très ambivalents : de la réjouissance au... fossé entre le frère/sœur réel et le frère/sœur rêvé.

Quelques clés pour les parents :

- Valoriser son enfant dans son rôle d'aîné
- Ne pas les comparer (surtout devant eux !)
- Consacrer des moments à chacun en particulier
- Rassurer l'aîné sur l'amour que ses parents lui portent
- Lui faire savoir qu'il n'est pas obligé d'aimer son frère/sœur mais qu'il lui doit le respect et la considération

La parentalité⁸⁸

La parentalité est un terme assez récent qui n'a pas -encore- fait l'objet d'une définition consensuelle. En plus d'être assez récent, le terme « parentalité » et les réalités qu'il recouvre ne cessent d'évoluer.

Aussi, le champ d'action de la parentalité est devenu multidisciplinaire ce qui fait qu'il y a une multitude de définitions toutes plus ou moins teintées de la couleur de la discipline scientifique qui approche le sujet.

En psychologie et psychiatrie, la parentalité fait écho à toute une série de réaménagements psychiques et affectifs qui permettent de répondre aux besoins des

⁸⁸ Pour plus d'informations sur ce sujet veuillez vous référer à notre analyse, *La parentalité, quels enjeux ?*, Analyses FAPEO, 2006.

enfants à trois niveaux (le corps, à savoir les soins nourriciers; la vie affective; la vie psychique).

En sociologie, on l'utilisera pour décrire les différentes structures familiales : famille monoparentale, homoparentale, pluriparentale, etc.

Dans le cadre législatif, la notion de coparentalité soulignera la question du partage juridique de l'exercice de la parentalité.

Et enfin, dans le champ politique et social, la parentalité signifiera tout simplement la famille⁸⁹.

La FAPEO conçoit la parentalité comme un **partenariat** entre les différents acteurs impliqués dans/en interaction avec le champ familial *plutôt que comme une relation potentiellement conflictuelle où chacun se rejette la faute lors d'un échec éventuel. Il n'est plus temps de parler de parents démissionnaires à sanctionner financièrement en cas de manquement. L'heure doit être à la collaboration de tous pour construire un avenir meilleur aux générations suivantes.*

Les parents ne sont pas seuls, ils doivent pouvoir compter sur l'aide des écoles mais aussi des pouvoirs publics ainsi que des réseaux de soutien, d'entraide et d'échanges existants ou encore à créer. Ils doivent également compter sur la famille au sens large⁹⁰.

LES MILLE ET UNE FAMILLES

Françoise Héritier dresse un tableau rapide de quelques types familiaux principalement africains complètement différents de notre modèle de famille traditionnelle. Elle pose la question *des raisons d'être, dans toutes les civilisations, d'une unité fonctionnelle familiale, aux formes diverses⁹¹* et la réponse primordiale, au fil de l'analyse, peut être que celle-ci *est la condition nécessaire à toute vie en société⁹².*

La famille et le mode d'organisation qui nous est familier est « *l'union plus ou moins durable et socialement approuvée d'un homme, d'une femme et de leurs enfants* »⁹³.

Caractéristiques :

- Partenaires de sexes différents
- Union entre vivants
- Le père est normalement le géniteur
- La famille conjugale (père, mère, enfants) est l'unité résidentielle et économique élémentaire par laquelle passent l'éducation et l'héritage.

⁸⁹ Parentalité et Structures familiales"; Daniel Rousseau *in* <http://www.med.univangers.fr/discipline/pedopsy/ASE/parentalite.htm>.

⁹⁰ *La parentalité, quels enjeux ?*, Analyses FAPEO, 2006.

⁹¹ F.Héritier, *opcit*

⁹² *Idem*.

⁹³ Lévi-Strauss *in* F.Héritier, *opcit*.

Il y a des sociétés où « ces groupements » quasi-permanents n'existent pas, exemple des Nayar de la côte de Malabar (Inde) : les femmes mariées à un guerrier l'étaient juste nominalement car elles prenaient des amants par ailleurs. Les enfants appartenaient à la lignée maternelle, l'autorité et la gestion des terres revenaient aux hommes de la lignée (frères des femmes –eux-mêmes amants occasionnels des femmes des autres lignées...) et non au mari. Cependant, F. Héritier nous rappelle que bien qu'il ne s'agisse pas là d'un groupement de type conjugal, on peut parler d'une famille. Ce type de famille, l'anthropologie l'appellera : matricentrée (car fonctionnant autour de la mère).

Un autre exemple :

L'Iroquois appelle « fils » et « filles » ses enfants, mais aussi ceux de ses frères ; eux, de leur côté, le nomment leur père. Par contre, les enfants de ses sœurs sont ses « neveux » et « nièces » ; enfants, qui l'appellent « oncle ». Inversement, l'Iroquoise appelle les enfants de ses sœurs « filles » et « fils » et ceux-ci l'appellent « mère ». Les enfants de ses frères, elle les appelle « neveux »/ »nièces » qui, eux, l'appellent « tante ». De même, les enfants de frères entre eux et les enfants de sœurs entre eux se nomment « frères » et « sœurs ». Les enfants d'une femme et ceux de son frère s'appellent mutuellement « cousins » et « cousines ».

CONCLUSIONS

Lévi-Strauss écrivait : La famille fondée sur l'union plus ou moins durable, mais socialement approuvée, de deux individus de sexe différent, qui fondent un ménage, procréent et élèvent des enfants, apparaît comme un phénomène pratiquement universel, présent dans tous les types de sociétés⁹⁴.

La famille est-elle un fait universel ?

Au terme de cette analyse, nous pouvons avancer sans grande hésitation :

- Oui en tant qu'entité abstraite, rassemblante, susceptible de prendre des formes variables.

- Non, si par famille nous entendons *le mode d'organisation qui nous est familier et dont les traits les plus marquants sont la famille conjugale, la reconnaissance de la filiation et la transmission du nom par les hommes, la monogamie, la résidence virilocale⁹⁵...*

(...)

Si l'union conjugale stable n'existe pas partout, elle ne peut donc être considérée comme une exigence naturelle⁹⁶.

⁹⁴ D. Rousseau, *Parentalité et structures familiales* in <http://www.med.univ-angers.fr/discipline/pedopsy/ASE/parentalité.htm>

⁹⁵ Chez le père ou le lignage du père.

⁹⁶ F.Héritier, opcit.

Les liens de parenté sont loin d'être des faits naturels. Ils font l'objet de négociations, de compromis ou d'abus entre les individus et obéissent à certaines normes. Malgré toutes les différences entre sociétés et entre structures familiales à l'intérieur de chaque société, nous pouvons considérer que chaque individu, de chaque société possède ce **lien commun** qui est la relation de parenté.

La famille est une réalité dynamique qui nous est, on ne peut plus, familière. Ces deux caractéristiques rendent le « concept famille » très difficile à définir. Dès lors, nous pouvons dégager les principales tendances qui nous permettent d'aller vers une redéfinition de la famille, mais nous ne pouvons les considérer immuables.

La famille est un microcosme en constante évolution et interaction avec le mouvement socio-historique.

La définition de la famille héritée de Lévi-Strauss fait référence à un modèle de famille nucléaire qui ne recouvre pas toute la réalité sociale des familles. En effet, nous savons qu'aujourd'hui coexistent de multiples types de structures familiales aux fonctionnements spécifiques. D'ailleurs, alors que dans nos sociétés occidentales nous avons assisté pendant longtemps à l'hégémonie d'un seul type de structure familiale, dans d'autres sociétés, les groupes humains s'organisaient autrement et la famille fonctionnait de manière différente. Ces réalités diverses, à la fois sur un plan synchronique et diachronique, ne cessent de questionner nos propres modèles théoriques et une certaine conception de la famille.

Aussi, nous pouvons dire qu'aujourd'hui, ce qui est en crise n'est pas la famille mais notre représentation de la famille.

Le modèle du pater familias omni-puissant et tout sachant s'épuise mais est-ce pour la cause une démission des parents ? Ne s'agit-il pas simplement d'une démocratisation familiale ?⁹⁷

Une des fonctions (culturelles) primordiales des structures familiales quel qu'elles soient, est de transmettre les normes, valeurs et modèles sociaux dont elles sont porteuses. Si ces normes, valeurs, modèles changent, notamment en ce qui concerne la place de l'enfant et de la famille dans la société, quoi de plus naturel (culturel ?) que le changement de ces "structures porteuses" même ?

Il nous semble important d'avancer, à l'encontre notamment des thèses trop fatalistes ou déterministes, que malgré l'ampleur des changements, tout n'est pas rupture, discontinuité ou...chaos ! La créativité sociale et individuelle fait que des processus d'adaptation s'enclenchent face aux changements : *bien des familles ont accommodé les règles anciennes aux temps nouveaux*⁹⁸. Changement ne veut point dire destruction ou anéantissement. Plusieurs familles, aujourd'hui, construisent une expérience familiale *qui va chercher le meilleur de la modernité et le meilleur des héritages culturels familiaux*⁹⁹.

⁹⁷ Saül Karsz, opcit.

⁹⁸ R.B.-Dandurand, *Peut-on encore définir la famille?*, opcit.

⁹⁹ J. Grand'Maison, opcit.

Plusieurs bouleversements ont eu lieu et ont façonné pour la famille une nouvelle place dans la société :

- **Le couple n'est plus le noyau fondamental de la définition de la famille.** Depuis les années 70, la définition de la famille s'est recentrée davantage sur l'exercice des rôles parentaux, avec ou sans couple.
- **La procréation est de plus en plus détachée de la sexualité et les pratiques sexuelles adolescentes et extra maritales augmentent.**
- **La procréation est de plus en plus détachée de « l'élevage » des enfants.**
- **Parentalité et conjugalité se sont de plus en plus détachées.**

Aujourd'hui la famille...

- N'est plus structurée autour de la satisfaction de la sécurité matérielle, mais elle apparaît comme le milieu par excellence où devrait avoir lieu la revalorisation de la personne.
- La fonction primordiale des nouvelles structures familiales : apporter la **sécurité affective** à ses membres.
- Contrairement à la famille traditionnelle, **la famille moderne ne respecte plus un modèle unique de répartition des rôles.**
- (...) *la fonction éducative des familles s'est démultipliée, diversifiée et est devenue plus complexe*¹⁰⁰.

Mais, les structures familiales...

- Jouent encore un rôle majeur dans la structuration des individus
- Constituent une réalité familiale
- Restent un des lieux –un des seuls, aujourd'hui- où l'on peut se situer dans la durée, dans une/des histoire(s), dans la continuité
- *Dans nos sociétés, la collectivité a besoin de la famille surtout parce que celle-ci est la seule instance où l'enfant reçoit des mêmes personnes la satisfaction de ses désirs et l'ordre de les limiter; où la loi prend le visage des êtres les plus proches. Grâce à cette association originelle et stable de «plaisir» et de la «réalité», garçons et filles entrent progressivement dans l'autonomie de l'âge adulte. Autrement dit, **la famille rend la société acceptable, en témoignant que celle-ci n'est pas tout et que la loi laisse sa place au bonheur***¹⁰¹.
- La famille représenterait un potentiel significatif en termes de santé physique, psychique, morale et spirituelle. Selon les statistiques, les gens ayant formé une famille vivraient plus longtemps que les célibataires par exemple.
- **La parentèle porte la mémoire familiale ; elle s'inscrit –encore et toujours- dans une dynamique de transmission.**

¹⁰⁰ R.B.-Dandurand, ibid.

¹⁰¹ Louis Roussel, *La famille incertaine*, Éditions Odile Jacob, 1989, p. 287.

- L'étude de la parenté permet de s'interroger sur des questions existentielles : « *qui sommes-nous ?* », « *qui sont les autres ?* » et « *qui sommes-nous pour les autres ?* »

Quelles sont les conditions qui permettraient à la famille de *durer dans l'avenir, au-delà des changements qu'elle a subis et subira* ¹⁰²encore ?

Dandurand avance plusieurs conditions :

- Reconnaissance sociale de la place de la famille.
- Pallier la moindre disponibilité des femmes (socialement, la charge de la famille revient encore de manière très importante aux femmes alors que celles-ci ont cessé de s'y consacrer de manière exclusive et investissent de plus la sphère publique...) → prendre en charge, de manière collective, des tâches familiales traditionnellement dévolues aux femmes.
- Un monde du travail plus adapté à la famille et qui la soutient. Le monde du travail doit libérer partiellement les individus afin qu'ils puissent consacrer du temps aux autres dimensions de l'existence : familiale, civique, communautaire, culturelle... L'auteur propose que cette libération prenne la forme du travail partagé, de congés parentaux plus généralisés, etc.
- Investissement familial plus important de la part des hommes dans les charges domestiques.
- Equité salariale entre les sexes : *si les salaires féminins ne deviennent pas plus comparables aux salaires masculins, il est évident que les congés parentaux vont demeurer encore longtemps des congés de maternité et que les femmes continueront d'absorber la plus lourde part des affectations domestiques*¹⁰³.

Ces conditions sont peut-être les conditions d'une *vie conjugale plus harmonieuse*, d'un projet/désir d'enfant pouvant être envisagé comme possible, d'une certaine *pérennité du fait familial en société post-industrielle*¹⁰⁴.

La FAPEO pense, en outre, que *les parents ont parfois du mal à assumer pleinement leur rôle et doivent pouvoir être aidés. Qu'il faut arrêter de stigmatiser ou de sanctionner les parents qui n'assumeraient pas suffisamment leur rôle, mais plutôt soutenir une parentalité devenue complexe et polyformique au fil du temps*¹⁰⁵.

La FAPEO clame aussi que le soutien à la parentalité passe par une amélioration du dialogue Familles-Ecole.

Nous voulons terminer par une considération d'E. Durkheim qui nous a guidé dans la démarche analytique utilisé dans cette analyse. Cette considération peut dessiner bien des pistes de réflexions pour tous les parents qui se posent des questions quant à leur manière d'appréhender les (nouvelles) structures familiales:

(...) il faut débarrasser notre esprit du préjugé optimiste tout comme du préjugé pessimiste.

¹⁰² R.B.-Dandurand, opcit.

¹⁰³ Idem.

¹⁰⁴ R.B.-Dandurand, opcit.

¹⁰⁵ FAPEO/ Note concernant les propositions d'actions de soutien à la parentalité Créé le 04.06.07.

Ainsi, il n'y a pas une manière d'être et de vivre qui soit la meilleure pour tous, à l'exclusion de tout autre, et par conséquent il n'est pas possible de les classer hiérarchiquement suivant qu'ils s'éloignent ou se rapprochent de cet idéal unique. (...) Ce qui est bon pour les uns ne l'est pas donc pas nécessairement pour les autres. (...) La famille d'aujourd'hui n'est plus ni moins parfaite que celle de jadis : elle est autre, parce que les circonstances sont autres. Elle est plus complexe, parce que les milieux où elle vit sont plus complexes ; voilà tout¹⁰⁶.

¹⁰⁶ E. Durkheim, *Opcit.*

BIBLIOGRAPHIE

Photo de couverture : Frida Kahlo, *Portrait de famille* in http://art-et-miss.20minutes-blogs.fr/images/medium_923_1.3.jpg

- Bourdieu, *A propos de la famille comme catégorie réalisée*, 1993 in Renée B.-Dandurand et Françoise-Romaine Ouellette, "*Famille, État et structuration d'un champ familial.*". Un article publié dans la revue *Sociologie et sociétés*, vol. 27, 1995 ; version électronique : http://classiques.uqac.ca/contemporains/b_dandurand_renee/familleEtatchamp/FamilleEtatchamp.pdf

- Dandurand, (sociologue, INRS-urbanisation-culture-société), *Peut-on encore définir la famille ?* Article publié dans l'ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, *La société québécoise après 30 ans de changement*, 1990, version électronique in http://classiques.uqac.ca/contemporains/b_dandurand_renee/peut_on_definir_la_famille/definir_la_famille.doc

- Dandurand et F.-R. Ouelette, *Famille, État et structuration d'un champ familial*. Un article publié dans la revue *Sociologie et sociétés*, vol. 27, no 2, automne 1995, pp. 103-119 in http://classiques.uqac.ca/contemporains/b_dandurand_renee/familleEtatchamp/FamilleEtatchamp.pdf

- Durkheim, *Introduction à la sociologie de la famille*, version électronique et extrait des *Annales de la Faculté de lettres de Bordeaux*, 10, 1888, pp 257 à 281 in http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/textes_3/textes_3_1/durkheim_socio_famille.pdf

- Grand'Maison, *Présentation. Les différents types de famille et leurs enjeux*. Présentation de l'ouvrage publié sous la direction de Bernard Lacroix, *Vive la famille!*, Les Éditions Fidès, 1993. Edition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay in http://classiques.uqac.ca/contemporains/grandmaison_jacques/differents_types_famille/differents_types_famille.doc

- Héritier, *Des Nayar de l'Inde aux Yoruba du Niger* in <http://www.ac-versailles.fr/PEDAGOGI/ses/traveleves/dossier/famille5/Documents/>

- Pitrou, *Les politiques familiales. Approches sociologiques*, Syros, Paris, 1994, pp.54

- Rousseau, *Parentalité et structures familiales* in <http://www.med.univ-angers.fr/discipline/pedopsy/ASE/parentalite.htm>

- Roussel, *La famille incertaine*, Éditions Odile Jacob, 1989, p. 287.

- Segalen, 1981 : 177 in Renée B.-Dandurand, *Peut-on encore définir la famille ?* ; article publié dans l'ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, *La société québécoise après 30 ans de changement*, 1990, version électronique in http://classiques.uqac.ca/contemporains/b_dandurand_renee/peut_on_definir_la_famille/definir_la_famille.doc
- Valois, *Famille traditionnelle et famille moderne, réalités de notre société*; un article publié dans la revue *Les Cahiers de droit*, vol. 7, no 2, 1965-1966 ; édition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay in http://classiques.uqac.ca/contemporains/valois_jocelyne/famille_traditionnelle_moderne/famille_tradition_moderne.doc
- *La place de l'enfant dans la société actuelle. L'enfant existe mal ?*, Analyses FAPEO, 2008.
- *L'évolution de la place de l'enfant dans la société*, Analyses FAPEO, 2008.
- *Quelle autorité parentale dans les familles recomposées*, Analyses FAPEO, 2006.
- *Pour ou contre l'adoption homoparentale ?*, Analyses FAPEO, 2006.
- *La parentalité, quels enjeux ?*, Analyses FAPEO, 2006.
- FAPEO/ Note concernant les propositions d'actions de soutien à la parentalité créée le 04.06.07.
- *Des Révolutions familiale, de l'éducation et de l'enseignement*, CPCP – Centre permanent pour la citoyenneté et la participation asbl, www.cpcp.be
- *La famille, l'honnêteté, l'autonomie* (16/01/09), guidesocial.be
- *Familles recomposées : pas facile d'être beau-père*, le dossier du Ligeur n°1, 7/01/09.
- *Ma petite sœur me fait ch... ; Frère et sœur, meilleurs amis ?*, dossier du Ligeur.
- <http://www.famiweb.be/fr/famille-honnêteté-et?mois=Array?mois=Array>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/sociologie_de_la_famille
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Famille>
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Parent%C3%A9>
- <http://assoed.over-blog.com/article-17593093.html>
- Dictionnaire Larousse, 2008.

Annexes

Georges Brassens

LA NON-DEMANDE EN MARIAGE

Ma mie, de grâce, ne mettons
Pas sous la gorge à Cupidon
Sa propre flèche,
Tant d'amoureux l'ont essayé
Qui, de leur bonheur, ont payé
Ce sacrilège...

J'ai l'honneur de
Ne pas te demander ta main,
Ne gravons pas
Nos noms au bas
D'un parchemin.

Laissons le champs libre au oiseaux,
Nous seront tous les deux prisonniers sur parole,
Au diable, les maîtresses queux
Qui attachent les coeurs aux queues
Des casseroles!

J'ai l'honneur de
Ne pas te demander ta main,
Ne gravons pas
Nos noms au bas
D'un parchemin.

Vénus se fait vielle souvent
Elle perd son latin devant
La lèche-frite
A aucun prix, moi je ne veux
Effeuille dans le pot-au-feu
La marguerite.

J'ai l'honneur de
Ne pas te demander ta main,
Ne gravons pas
Nos noms au bas
D'un parchemin.

On leur ôte bien des attraits,

En dévoilant trop les secrets
De Mélusine.
L'encre des billets doux pâlit
Vite entre les feuillets des li-
vres de cuisine.

J'ai l'honneur de
Ne pas te demander ta main,
Ne gravons pas
Nos noms au bas
D'un parchemin.

Il peut sembler de tout repos
De mettre à l'ombre, au fond d'un pot
De confiture,
La jolie pomme défendue,
Mais elle est cuite, elle a perdu
Son goût "nature".

J'ai l'honneur de
Ne pas te demander ta main,
Ne gravons pas
Nos noms au bas
D'un parchemin.

De servante n'ai pas besoin,
Et du ménage et de ses soins
Je te dispense...
Qu'en éternelle fiancée,
A la dame de mes pensées
Toujours je pense...

J'ai l'honneur de
Ne pas te demander ta main,
Ne gravons pas
Nos noms au bas
D'un parchemin.

In http://www.frmusique.ru/texts/b/brassens_georges/nondemandeenmariage.htm

Mariages et divorces par région (1996-2007)					
Chiffres absolus à partir de 2006	2006	2007	Évolution 2007/2006		
Mariages	44.813	45.561	+1,7%		
Région de Bruxelles-Capitale	5.350	5.372	+0,4%		
Région flamande	25.278	25.919	+2,5%		
Région wallonne	14.185	14.270	+0,6%		
Divorces (a)	29.189	30.081	+3,1%		
Région de Bruxelles-Capitale (b)	5.775	6.218	+7,7%		
Région flamande	14.213	14.395	+1,3%		
Région wallonne	9.201	9.468	+2,9%		
Chiffres absolus 2001-2005	2001	2002	2003	2004	2005
Mariages	42.110	40.434	41.777	43.296	43.141
Région de Bruxelles-Capitale	4.768	4.812	5.302	5.562	5.307
Région flamande	23.191	22.269	23.291	24.151	24.046
Région wallonne	14.151	13.353	13.184	13.583	13.788
Divorces (a)	29.314	30.628	31.355	31.405	30.840
Région de Bruxelles-Capitale (b)	4.910	5.381	5.605	5.693	5.691
Région flamande	15.165	15.728	16.382	16.155	15.390
Région wallonne	9.239	9.519	9.368	9.557	9.759
Chiffres absolus 1996-2000	1996	1997	1998	1999	2000
Mariages	50.552	47.759	44.393	44.171	45.123
Région de Bruxelles-Capitale	4.356	4.366	4.270	4.705	5.029
Région flamande	30.228	28.328	25.631	24.749	24.994
Région wallonne	15.968	15.065	14.492	14.717	15.100
Divorces (a)	28.402	26.748	26.503	26.423	27.002
Région de Bruxelles-Capitale (b)	4.292	4.046	3.863	4.005	4.262
Région flamande	14.684	13.994	13.973	13.961	14.389
Région wallonne	9.426	8.708	8.667	8.457	8.351
Chiffres relatifs à partir de 2006	2006	2007	Évolution 2007/2006		
Nombre de mariages par 1.000 habitants (c)	4,26	4,30	+1,0%		
Région de Bruxelles-Capitale	5,25	5,21	-0,8%		
Région flamande	4,16	4,24	+1,8%		
Région wallonne	4,15	4,15	+0,1%		
Nombre de divorces par 1.000 habitants (a) (c)	2,78	2,84	+2,2%		
Région de Bruxelles-Capitale (b)	5,67	6,03	+6,3%		
Région flamande	2,34	2,35	+0,6%		
Région wallonne	2,70	2,76	+2,1%		
Chiffres relatifs 2001-2005	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de mariages par 1.000 habitants (c)	4,10	3,92	4,03	4,16	4,13
Région de Bruxelles-Capitale	4,94	4,91	5,34	5,56	5,27
Région flamande	3,89	3,72	3,88	4,01	3,98
Région wallonne	4,22	3,97	3,91	4,02	4,06
Nombre de divorces par 1.000 habitants (a) (c)	2,86	2,97	3,03	3,02	2,95
Région de Bruxelles-Capitale (b)	5,09	5,49	5,65	5,69	5,65
Région flamande	2,55	2,63	2,73	2,69	2,55

Région wallonne	2,76	2,83	2,78	2,83	2,87
Chiffres relatifs 1996-2000	1996	1997	1998	1999	2000
Nombre de mariages par 1.000 habitants (c)	4,98	4,69	4,35	4,32	4,40
Région de Bruxelles-Capitale	4,59	4,59	4,47	4,92	5,24
Région flamande	5,14	4,80	4,33	4,17	4,20
Région wallonne	4,81	4,53	4,35	4,41	4,52
Nombre de divorces par 1.000 habitants (a) (c)	2,80	2,63	2,60	2,59	2,64
Région de Bruxelles-Capitale (b)	4,53	4,26	4,05	4,20	4,44
Région flamande	2,50	2,37	2,36	2,36	2,42
Région wallonne	2,84	2,62	2,61	2,54	2,50

(a) Le 30 juin 1994, une nouvelle législation sur le divorce est entrée en vigueur. La durée de la procédure du divorce par consentement mutuel a ainsi été raccourcie jusqu'à environ 6 mois. De nombreuses personnes ont attendu l'entrée en vigueur de cette nouvelle législation, ce qui a eu une influence sur les chiffres de 1995 et des années suivantes.

Le "divorce sans faute" entre en vigueur le 01/09/2007 (pour le projet de loi : voir <http://www.dekamer.be/FLWB/PDF/51/2341/51K2341025.pdf>).

(b) Un certain biais est à signaler : les divorces de personnes résidant en Belgique mais mariées à l'étranger sont toujours enregistrés à Bruxelles, alors que les divorces de personnes mariées en Belgique sont enregistrés dans les registres de la commune où le mariage a eu lieu.

(c) Population au 1 janvier de l'année.

Source (mention obligatoire) : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique.

☞ Fichiers téléchargeables "[Statistiques des mariages entre personnes du même sexe](#)".

☞ Publication annuelle "[Mariages et divorces](#)".

☞ [Études en ligne portant sur mariage et divorce](#).

In http://www.statbel.fgov.be/figures/d22_fr.asp#3